

DATE DE PUBLICATION : 8 mars 2023

Le directeur départemental dans les Pyrénées-Atlantiques

Délégation de signature donnée par le directeur départemental dans les Pyrénées-Atlantiques à la responsable du centre de traitement partagé entreprises (CTPE) de la succursale de Pau

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, le 1er mars 2023.

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, à M. Frédéric CABARROU, directeur départemental dans les Pyrénées-Atlantiques, le 1er mars 2023.

Délégation permanente est donnée à Mme Sophie AUTHIER, responsable du centre de traitement partagé entreprises (CTPE) de la succursale de Pau et, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Rémi ROUILLON, son adjoint ainsi qu'à Mme Anne VEZIN et M. Thierry MOREAU, animateurs du CTPE de la succursale de Pau, placés sous son autorité dans la limite des attributions de ces derniers, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Pau. Mme Sophie AUTHIER reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence du CTPE, conformément à la grille de délégation en vigueur, à l'exception des groupes relevant de la délégation de la succursale régionale.

Fait à Pau,
Le 1^{er} mars 2023

Frédéric CABARROU
Directeur départemental -
Pyrénées-Atlantiques